

LA COMPTABILITE AUXILIAIRE

Formatrice :

Nathalie MILLET

Durée :

2 jours (14h00)

Présentiel

Nb de participants :

1 à 10 personnes

Moyens

pédagogiques :

Cours théoriques

Cas pratiques

Exercices appliqués

Partage d'expériences

Quiz

Support pédagogique

Lieu :

A déterminer

Tarif :

Sur devis

PUBLIC

Dirigeants-Gérants/Managers/Personnel administratif-comptable des CHR

PRE-REQUIS

Détenir les principes fondamentaux de la comptabilité générale ou avoir participé à la formation « Initiation à la comptabilité »

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation permet d'acquérir les principes de la comptabilité auxiliaire, afin d'être à même de comptabiliser les opérations courantes.

A l'issue de cette formation, les participants auront appris à :

- Comprendre les mécanismes de la comptabilité auxiliaire
- Maîtriser les règles de la comptabilisation des pièces comptables
- Assurer le traitement et le contrôle de la TVA

DEROULE DE LA FORMATION

Programme de la formation

- L'intérêt de créer des comptes de tiers
 - Les clients
 - Les fournisseurs
 - Les autres tiers
- La comptabilisation des ventes
 - La facture de ventes et ses mentions obligatoires
 - L'imputation et la ventilation
 - Les écritures de régularisation
- La comptabilisation des achats
 - La facture d'achats et ses mentions obligatoires
 - L'imputation et la ventilation
 - Les écritures de régularisation
- La comptabilisation de la TVA
 - La TVA collectée
 - La TVA déductible
 - La TVA à payer
- La comptabilisation des opérations de trésorerie
 - Les règlements clients
 - Les règlements fournisseurs
 - Le rapprochement avec la banque
- Le contrôle et la justification des comptes de tiers
 - Le lettrage
 - L'analyse des écarts

EVALUATION

Le contrôle des acquis des participants s'évalue tout au long de la session, au travers d'exercices d'application